



REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION

DU

CONSEIL MUNICIPAL

(art L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune de NEUFCHEF (Moselle) se réunira, en séance ordinaire, **le lundi 15 décembre 2025 à 18h30, en Mairie.**

ORDRE DU JOUR :

Désignation d'un secrétaire de séance

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 novembre 2025
2. Attribution d'une prime exceptionnelle pour surcroît d'activité
3. Attribution de cartes cadeaux à des bénévoles œuvrant au service de la commune pour la tenue de la bibliothèque et l'organisation d'événements
4. Attribution de cartes cadeaux aux enfants du personnel communal à l'occasion des fêtes de fin d'année
5. Décisions et informations

Fait à Neufchef, le 11 décembre 2025

Le Maire

